

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES FACE À LA PÉRIURBANISATION

B. MERENNE SCHOUMAKER
Université de Liège.

La période postérieure à 1960 est caractérisée par un important mouvement de renouveau des localisations des activités économiques (1). En général, un nouveau modèle de localisation optimale s'est imposé : La localisation en périphérie des agglomérations. Rien d'étonnant dès lors que les espaces périurbains aient accueilli non seulement l'immense majorité des unités nouvellement créées, mais encore de nombreux établissements anciennement situés dans les centres urbains et les vieilles banlieues.

Si le processus est particulièrement manifeste dans le secteur industriel (B. MERENNE-SCHOUMAKER, 1977 - J.F. GAY, 1978), il n'a pas épargné d'autres activités, notamment celles que nous qualifions de "tertiaire lourd" (commerces de gros, garages, transporteurs, lavoirs, etc...) qui par leurs exigences en surface et en transports, présentent de nombreuses analogies avec le secteur de la production (B. MERENNE-SCHOUMAKER, 1981). En outre, la multiplication des implantations périphériques est aussi très typique dans le domaine de la distribution

(1) Par activités économiques, nous entendons les activités industrielles et tertiaires et non les activités agricoles.

où, depuis 1960, on a vu se créer, partout en Europe, hypermarchés, supermarchés, grandes surfaces spécialisées (meubles, luminaires, appareils électro-ménagers, voitures, articles de bricolage, de jardinage, de loisirs, etc...) et centres commerciaux (B. MERENNE-SCHOUMAKER, 1978). Par ailleurs, le secteur des services a aussi été touché par le mouvement : campus universitaires, grandes écoles, centres sportifs, complexes hospitaliers, centres de recherches et même services administratifs se sont implantés de plus en plus souvent en périphérie. L'exemple de Toulouse décrit par le rapport de M.C. JAILLET et G. JALABERT est à ce sujet très intéressant

Contrairement à ce que l'on croit souvent, le transfert des activités en périphérie ou l'installation dans ces zones de nouveaux établissements n'est pas le fait des seules grandes entreprises. De nombreuses P.M.E. sont concernées par le mouvement et, comme le souligne bien le rapport de J.P. LABORIE et J.F. LANGUMIER, ces petites et moyennes firmes seraient même les principales responsables du processus exception faite de la région parisienne.

Sur base des rapports préparés pour cette journée d'étude et d'autres travaux comme ceux de l'I.A.U.R.I.F. (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France), de P. AYDALOT ou des études menées à l'Université de Liège, il est possible de dresser un bilan en cinq points du processus de la périurbanisation des activités économiques.

1. LE MOUVEMENT DE DESSERREMENT DES ACTIVITES VARIE AVEC LA TAILLE DE L'AGGLOMERATION

Plus l'agglomération est étendue, plus les nouvelles implantations sont éloignées du centre ville car, comme le montrent bien J.P. LABORIE et J.F. LANGUMIER, trois facteurs jouent conjointement : la saturation spatiale, les coûts fonciers et les capacités des réseaux nécessaires aux activités en croissance (circulation des marchandises, de l'information et des hommes). Toutefois, le mouvement ne conduit pas à la production

de cercles concentriques, chronologiquement datés, en raison du rôle majeur joué par les axes de communication, routiers principalement. En outre, l'implantation en périphérie de noyaux industriels ou tertiaires nouveaux induit généralement à son tour un développement à proximité, contribuant de la sorte à la croissance de la périurbanisation dans une direction parfois bien spécifique.

2. LE MOUVEMENT DE PERIURBANISATION DIFFERE SELON LES ACTIVITES

Dans le secteur de la production, par exemple, deux branches sont mieux représentées parmi les implantations nouvelles : la mécanique et le groupe électricité-électronique. En distribution, la périphérie est surtout choisie par la grande distribution en masse ainsi que par les commerces des biens d'équipement.

Cependant, comme P. AYDALOT (1980, pp. 9-37), nous croyons que le secteur d'activité n'est pas un critère de partition pertinent ; d'autres caractères ont davantage d'importance : la fonction principale de l'établissement, sa taille, la taille de l'entreprise ou l'âge et le taux de croissance du secteur. En effet, la consultation de nombreux travaux et les recherches que nous poursuivons depuis 15 ans sur différentes régions et/ou activités indiquent clairement que les activités de production (notamment en séries) se sont plus exurbanisées que les fonctions de bureau (services administratifs, commerciaux, laboratoires, services d'études) ; de même, les établissements plus grands sont plus mobiles que les petits et les entreprises à établissements multiples bougent plus que ceux ne comptant qu'une division. En outre, les mutations de localisation sont plus nombreuses parmi les établissements à fonction unique que parmi ceux qui regroupent plusieurs fonctions. Enfin, les unités relevant des secteurs à taux de croissance plus élevé ou relevant d'activités plus nouvelles migrent généralement plus que les autres ou sont davantage représentées dans les nouvelles zones d'implantation.

3. LE MOUVEMENT A ACCENTUE LA DIVISION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES ESPACES TANT URBAINS QUE PERIURBAINS

En raison de l'insertion de l'espace dans les circuits de la marchandise, la dualité Centre-Périphérie s'est généralement fortement accentuée. Le Centre-Ville est de plus en plus réservé aux activités "nobles", aux activités de contact, de gestion, de recherches alors que la périphérie est le lieu dévolu aux activités banales tant de production que la distribution, les activités de stockage et de conditionnement se situant souvent en position intermédiaire.

Mais ce partage des espaces n'est pas toujours aussi simple. Ainsi, les espaces périurbains participent de plus en plus à la division socio-économique des territoires. Les rapports sur Toulouse montrent bien, par exemple, le rapport étroit entre la localisation des activités de pointe et de recherches et le niveau qualitatif des espaces résidentiels ou entre l'implantation d'entreprises industrielles banales et les zones ouvrières.

4. LES CAUSES DU MOUVEMENT SONT A LA FOIS INTERNES ET EXTERNES A L'ENTREPRISE

Pour M.C. JAILLET et G. JALABERT ou pour J.P. LABORIE et J.F. LANGUMIER, deux groupes de facteurs expliquent la périurbanisation des activités : la dynamique interne de l'entreprise et l'offre en terrains.

Pour nous, les facteurs internes à l'entreprise ont davantage d'importance que la politique foncière des Pouvoirs Publics. En effet, grâce à des études très fines des motivations de localisation (interviews, questionnaires utilisant des questions ouvertes), nous croyons que la raison profonde du desserrement des activités économiques est avant tout la nouvelle organisation du travail au sein des entreprises, organisation souvent incompatible avec les installations anciennes.

Les mutations techniques et économiques qui ont bouleversé le monde depuis une vingtaine d'années ont en réalité profondément changé l'espace de l'entreprise et ont accru généralement les besoins en surface. C'est le cas, par exemple, des nouveaux modes de production ou de vente en grande série, des nouveaux modes de stockage, des nouvelles techniques de chargement ou de déchargement, du rôle accru du camion comme moyen de transport ou encore de l'importance croissante des postes non liés directement à la production.

Jusqu'en 1950-1960, les besoins en espace de nombreuses firmes se limitaient à ceux des ateliers ou des surfaces de vente, souvent installés sur plusieurs niveaux d'un même bâtiment.

Depuis lors, par contre, les exigences spatiales des autres fonctions ont fortement augmenté notamment le stockage, l'accès, la circulation, l'administration, les besoins sociaux (installations sanitaires, services médico-sociaux, restauration) et surtout ce que G.N. FISCHER (1980, pp. 45-46) appelle les espaces périphériques : parkings, aires d'évolution des véhicules, espaces verts. De plus, même pour les activités de production, de stockage, de manutention, de réparation ou de vente, on utilise davantage d'espace puisque de nombreuses constructions ne comptent qu'un seul niveau.

En général, la surface utile de plancher est très dépendante de l'activité économique. Par contre, la surface totale du terrain est fonction de multiples considérations : les disponibilités, le prix, la volonté de se ménager une possibilité d'extension et/ou des espaces périphériques ou encore le désir de constituer une réserve foncière. L'aménagement d'aires de stationnement est souvent un facteur important de la consommation d'espace, une voiture exigeant de 18 à 20 m² et un camion de 100 à 200 m² selon qu'il s'agit d'un camion sans ou avec remorque. Aussi est-il fréquent que le coefficient d'emprise au sol (ou rapport entre la surface bâtie au sol et la surface du terrain) se situe entre 20 et 40 %.

Ces exigences nouvelles des entreprises étaient et sont encore dans l'ensemble très difficiles à satisfaire dans les centres-villes et dans les proches banlieues. En effet, les tissus urbains traditionnels se caractérisent par la vétusté du parc immobilier et par l'inadaptation de nombreux immeubles (plusieurs étages - pas ou peu d'espace non construit - pas de parking - accès malaisé, etc...), sans oublier les difficultés de voisinage plus lourdement ressenties que précédemment. En outre, l'agrandissement ou le réaménagement des installations y sont souvent malaisés en raison de la rareté des terrains disponibles et de leur prix. De plus, ces zones et en particulier les vieilles banlieues industrielles ne bénéficient pas d'une image de marque favorable, image de marque allant même en se dégradant avec le temps, parallèlement à l'abandon ou à l'arrêt de certaines activités.

D'un autre côté, il convient aussi de prendre en considération le nouveau contexte économique des années 1960-1980 et plus précisément les facilités accrues des déplacements, la diminution relative des coûts du transport (tout au moins jusqu'à la crise de 1974), l'accroissement de la plupart des aires de marché et les nouvelles relations inter-entreprises. Tous ces facteurs ont sans contexte joué conjointement avec les exigences nouvelles en espace, libérant de nombreuses entreprises des contraintes classiques de localisation et les amenant à prendre davantage en compte des aspects macro-spatiaux plutôt que micro-spatiaux. Elles ont donc pu s'éloigner du centre-ville ou des vieilles banlieues et cet éloignement fut d'autant plus aisé qu'un peu partout les Pouvoirs Publics facilitaient et favorisaient les déplacements notamment par la création de parcs industriels et de parcs d'activités à la périphérie des agglomérations.

Dans la plupart des pays européens, ces parcs ont profondément modifié la répartition spatiales des activités. Le plus souvent, ils sont devenus pour de nombreuses firmes le symbole de la nouvelle localisation optimale car ils offraient beaucoup d'avantages, notamment le prix peu élevé du terrain, une implantation rapide et facile et la possibilité d'obtenir une aide publique. Parallèlement, ces parcs localisés dans la majorité des cas le long des autoroutes ou des voies rapides permettaient aux entreprises de bénéficier de nouvelles économies externes, économies compensant largement la perte des économies urbaines.

Au total, des facteurs internes et externes à la firme expliquent conjointement le mouvement de desserrement des activités. La cause première de l'abandon des sites urbains traditionnels semble être avant tout les difficultés rencontrées dans ces milieux pour organiser une activité selon les normes nouvelles, alors que, parallèlement, se multiplient des possibilités d'implantation en périphérie immédiate des villes.

5. ACTUELLEMENT, LE MOUVEMENT SE POURSUIT MAIS UN CONTEXTE NOUVEAU POURRAIT LE RALENTIR OU LE REMETTRE EN CAUSE.

Contrairement à ce que certains disent, le mouvement de périurbanisation des activités économiques s'est poursuivi depuis la crise de 1974. Comme le montre bien le rapport de J.P. LABORIE et J.F. LANGUMIER, il touche toutefois davantage les petites et moyennes entreprises qu'auparavant puisque de nombreuses firmes plus importantes s'étaient déjà desserrées avant 1974. Par ailleurs, le mouvement concerne aujourd'hui tout autant le secteur tertiaire que la production.

Toutefois, certaines conditions nouvelles risquent de ralentir le processus décrit, voire de le remettre en cause. Ainsi, l'augmentation des coûts de transport amène de plus en plus les entrepreneurs à prendre en compte -lors du choix d'un nouveau site- la localisation de leur personnel ou celle de leur clientèle. De même, l'insécurité économique actuelle et la hausse sensible des taux d'intérêt incitent à postposer de nombreuses décisions et à recourir davantage à la location d'installations, installations beaucoup plus nombreuses en milieu urbain qu'en zone périurbaines.

D'un autre côté, la mode "parc insutriel" est parfois remise en cause en raison de certaines difficultés rencontrées en région périurbaine, par exemple les difficultés de recrutement de main d'oeuvre féminine, les problèmes de liaison avec la ville, etc... En outre, l'implantation périphérique est repensée face au ralentissement de l'exurbanisation des populations d'un certain retour au centre-ville des populations aisées et aussi face aux initiatives nouvelles des collectivités urbaines pour stopper l'émigration des firmes et pour accueillir de nouvelles activités.

Aussi est-il très malaisé de se prononcer avec précision sur le futur du mouvement d'autant plus qu'il conviendrait de prendre en compte deux réalités importantes du monde de demain : le développement de l'informatique et la réduction du temps de travail.

A notre sens, l'informatique devrait diminuer les besoins spatiaux de nombreuses activités et réduire encore les contraintes spatiales de localisation. Mais elle ne devrait pas accentuer la dispersion des firmes car dans le contexte socio-économique présent et futur la nécessité de contacts "physiques" devrait se maintenir en raison du fait que les relations de travail sont pour beaucoup des relations sociales. Les facilités de rencontre seraient donc de plus en plus recherchées de même que les possibilités de formation continue liées à l'augmentation des temps de loisirs.

Les nouveaux espaces économiques produits par la périurbanisation des activités semblent dès lors appelés à s'intégrer progressivement dans le tissu complexe des agglomération urbaines. Face au ralentissement actuel de la croissance des villes, ces espaces pourraient constituer pendant les prochaines années la frange de l'urbanisation, frange qui devrait se renforcer et se structurer si l'on souhaite maintenir la cohésion des agglomérations et la sauvegarde du milieu rural et agricole.

B. MERENNE SCHOUMAKER
Université de Liège.

Bibliographie

- AYDALOT P., 1980, "L'entreprise dans l'espace urbain", Economica, Collection Economie publique de l'Aménagement et des transports, Paris.
- FISCHER G.N., 1980, "Espace industriel et liberté", P.U.F., Collection Espace et liberté, Paris.
- GAY J.F., 1978, "Activités industrielles en tissu urbain" dans Urbanisme et environnement, pp. 23-32
- GULLY M., 1981, "Vie et transformation de l'industrie en Ile de France, 1954-1978, Emplois et localisations", Cahiers de l'IAURIF, Vol. 63.
- HUSSON J.L., 1978, "L'évolution de l'industrie en région d'Ile de France de 1962 à 1976", IAURIF, Paris
- JAILLET M.C. et JALABERT G., 1981, "La production de l'espace urbain périphérique", rapport préparé pour la journée d'étude sur la périurbanisation, inédit.
- LABORIE J.P., 1981, "Le desserrement dans les espaces suburbains, dans l'enjeu péri-urbain", Activités, modes de vie, travaux et Recherches de prospective, La documentation Française, Paris, PP. 147-251.
- LABORIE J.P. et LANGUMIER J.F., 1981, "L'industrialisation péri-urbains ; une extension de la division spatiale du travail et du morcellement social", rapport préparé pour la journée d'étude sur la périurbanisation, inédit.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1977, "Localisations industrielles et milieu urbain" dans Bulletin de la société géographique de Liège, n° 13, pp. 5-18
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1978, "l'évolution de la distribution périphérique en Europe depuis 1960", dans Bulletin de la société belge d'études géographiques, t. XLVII, pp. 117-137
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1981, "Industrie, artisanat et tertiaire lourd en milieu urbain", dans Renaissance de la Cité, Fondation Roi Baudoin, Bruxelles, sous presse.